

## Communiqué de presse

Avignon, le 11 juillet 2021

### Le Syndeac demande au gouvernement d'abandonner l'hypothèse d'une généralisation du pass sanitaire

À l'heure où seulement 39,30 % de la population française est totalement vaccinée, le Gouvernement est en train de préparer une mesure de généralisation du pass sanitaire dans les territoires où le virus circulerait particulièrement, dans le contexte de reprise épidémique du variant Delta. Parce que la politique de vaccination est à la peine, il faudrait que les artistes et leurs spectateurs paient encore une fois les pots cassés des stratégies erratiques mises en œuvre depuis le début de la crise sanitaire.

**Cet énième revirement gouvernemental suscite de notre part des commentaires sans appel.**

Cet arbitrage en préparation, s'il était mis en œuvre sans délai, constituerait un nouveau coup d'arrêt au secteur culturel qui a déjà été particulièrement mis à mal par les décisions antérieures. **En pleine période festivalière, cette généralisation est par ailleurs totalement inopérante.**

Dans ces conditions, les décisions en préparation signifient, une nouvelle fois, que notre « secteur » est dans le viseur gouvernemental pour de mauvaises raisons. Les adhérents du Syndeac considèrent que l'urgence sanitaire ne peut être régulée par la question du pass sanitaire à l'entrée des seuls établissements culturels, et que l'été culturel ne peut pas être empêché par une mesure aussi inefficace qu'inutile. Les moyens humains et techniques nécessaires à un tel déploiement sont inaccessibles, c'est donc l'arrêt de la saison estivale qui est visé par un découragement des spectateurs.

Une fois encore, le Syndeac dénonce « l'exception culturelle », à contre sens, que met en œuvre depuis des mois ce Gouvernement : peut-on sérieusement croire qu'une telle mesure sera appliquée à l'entrée de tous les établissements recevant du public, commerces compris ? En cette période de grande circulation des français, qu'en sera-t-il des transports collectifs ? Comment la généralisation du pass sanitaire peut-elle s'appliquer dans les centres de vacances, les bases de loisirs programmatrices de nombreuses activités culturelles, et tous les équipements collectifs, les hôtels, etc. ? Comment, après la période estivale, les établissements culturels de secteur public pourront-ils exercer leurs missions auprès des jeunes notamment ? Tout cela n'est pas sérieux !

Le Syndeac demande au Gouvernement d'abandonner l'hypothèse d'une généralisation du pass sanitaire et d'avoir le courage de prendre la seule décision qui s'impose et qui passe par une politique vaccinale beaucoup plus offensive, même pendant l'été. Le Syndeac interpelle les élu·e·s locaux pour qu'ils se mobilisent contre cette nouvelle tentative de porter atteinte à la vie culturelle de nos territoires.

Contact presse :  
Isabelle Lanaud  
06 18 29 77 72

20, rue Saint Nicolas  
75012 Paris

Tél : 01 44 53 72 10  
contact@syndeac.org  
www.syndeac.org